



Commune d'Evolène  
Rue Centrale 216  
CP 83  
1983 Evolène

Notre réf. PS / gb  
Votre réf. /

Date 16 avril 2019

### Informations monitoring loup

Mesdames, Messieurs,

La population de loups augmente de manière régulière dans le canton du Valais. De Conche au Chablais, depuis un certain temps, plusieurs régions sont concernées par la présence permanente de loups, en particulier sur la rive gauche de la vallée du Rhône.

Cette présence permanente engendre un besoin d'informations régulières, en particulier dans les milieux directement concernés. Ceci est d'autant plus valable pour les communes où la présence du loup dans leur région est permanente. C'est pourquoi, à l'avenir, le service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) mettra à disposition sur son site internet les informations les plus pertinentes émanant du monitoring loups, regroupées de manière visuelle sous forme de cartes. Ces informations pourront être consultées et utilisées par les intéressés en tout temps. Celles-ci répertorieront les incidents reconnus comme dus aux loups, les individus formellement identifiés par analyses ADN, ainsi que les régions et le nombre d'animaux de rente tués lors d'attaques de loup ou suite à celles-ci.

Nous prévoyons de mettre à jour ces données tous les trois mois, le quatrième trimestre offrant ainsi un résumé complet de l'année écoulée. La présence des loups et les informations qui s'y rapportent seront ainsi disponibles en permanence et utilisables par tout un chacun, à n'importe quel moment.

Les traditionnels communiqués de presse, comme le bilan de dégâts occasionnés durant la saison d'estivage après la désalpe du bétail et le bilan loup de l'année civile écoulée, continueront d'être publiés.

Les communes seront directement informées par le SCPF de tous les événements particuliers constatés sur leur territoire en relation avec les loups, comme par exemple les rencontres fortuites avec l'homme, les attaques de bétails à proximité des habitations ou la formation de meutes. Comme par le passé, le SCPF informera immédiatement les spécialistes du service responsable de la protection des troupeaux de tous constats notoires issus du monitoring, afin d'informer les éleveurs dans les meilleurs délais.

Bien entendu, le SCPF est également à la disposition des autorités et des citoyens ayant des problèmes particuliers ou des questions concrètes quant au loup, sur demande et dans la mesure de ses possibilités.



Nous vous invitons à consulter les informations relatives au premier trimestre 2019, en le comparant notamment au bilan 2018, sur notre site internet sous <https://www.vs.ch/fr/web/scpf>, rubrique « Faune / Grand prédateurs / Information sur monitoring.

Les mêmes informations pour l'ensemble de la suisse et les années écoulées sont disponibles par l'intermédiaire du Monitoring Center de la KORA (Ecologie des carnivores et gestion de la faune sauvage), accessible sur son site internet ([www.koracenter.ch](http://www.koracenter.ch)).

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toutes questions.

Avec nos meilleures salutations.

**Peter Scheibler**  
Chef de service

